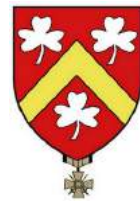


infos



MOIS DE OCTOBRE 2017

Gouverner, c'est prévoir ; et ne rien prévoir, c'est courir à sa perte.

Cette citation d'**Emile de Girardin** illustre (malheureusement) bien ce que nous avons vécu ces mois derniers :

Ecole (organisation de la semaine) : nous apprenons fin juin que nous avons le choix entre 8 et 9 demi journées de classe, à compter de la rentrée de septembre mais il faut que le courrier de demande à l'inspecteur d'Académie avec avis du conseil d'école et la délibération suite à la décision prise soient transmis pour le 30 juin. Heureusement, nous avons lancé, début juin, une enquête auprès des parents et le conseil d'école était prévu le 29 juin. On prévoit donc une organisation pour les ATSEM basée sur quatre jours de classe et les parents sont avertis vraiment à la veille des vacances.

Ecole (ATSEM) : nous demandons début août le renouvellement du contrat CUI de Manon ROUSSELLE. Normalement, elle avait droit à deux ans de contrat. Nous apprenons fin août que le renouvellement est refusé suite aux mesures gouvernementales. Nous sollicitons Emmanuelle pour qu'elle remplace Manon afin que la rentrée se passe correctement, mais au détriment de la médiathèque. On apprend le vendredi 15 septembre que de nouveaux critères permettent que le contrat de Manon soit reconduit (à compter du 1^{er} septembre!), avec prise en charge à 55% au lieu de 70%. On refait les plannings, Manon reprend son poste, Emmanuelle le sien. On reçoit le 20 septembre un nouveau contrat pour Manon, la prise en charge est descendue à 50%. Le 26 septembre, on reçoit un troisième contrat pour Manon, la prise en charge remonte à 55% : voilà pour l'ATSEM mais nous avons aussi le feuillet du CUI, entretien des bâtiments communaux (Mme DEROVER).

Ecole (entretien) : nous demandons début septembre la reconduction du contrat CUI de M.Agnès qui, eu égard à son âge, avait droit à une reconduction durant cinq ans. Les demandes sont maintenant traitées en sous-préfecture, il y a une réunion par semaine. Le dossier de M.Agnès est étudié le vendredi 29 septembre mais la personne responsable des CUI à la sous-préfecture étant absente ce vendredi après-midi, il faut retéléphoner le lundi 2 octobre pour faire entretenir les locaux dès le même jour. Réponse négative, renouvellement de contrat refusé : vite une solution l'association Entraide nous mettra une personne dans l'après-midi!

Des personnels qui ont donné toute satisfaction ne méritaient pas d'être considérés d'une manière aussi cavalière à cause d'une gestion pour le moins « hésitante » des emplois aidés.

Alain LIENARD

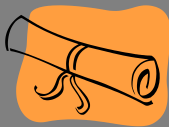
Etat Civil



BASINSKI Aimy, le 31 août 2017
DUFRESNES Lya, le 5 octobre 2017
Félicitations aux heureux parents !



François CASTEL et Marie-Anne GODON, le 9 septembre 2017
Félicitations aux heureux mariés !



Lauréats

CHARLET Lucas Brevet des collèges

GUYOT Valentin Bac ES

BRISON Valentine Licence sciences de l'éducation

WERY Laura Bac ES

Félicitations aux heureux lauréats qui seront mis à l'honneur lors de la cérémonie du 11 novembre, essentiellement les bacheliers et post-bac.

☎ 03/27/66/20/30

Fax : 03/27/57/21/42

Mèl : mairie@vieux-mesnil.fr

Site internet : mairie.vieux-mesnil.fr

Mairie

Lundi : 10h00—12h00

Mardi : 8h30 -12h00

Mercredi : 8h30 –12h00 / 17h00-19h00

Jeudi : 8h30—12h00 / 13h30 – 17h30

Vendredi : 8h30-12h00

Horaires modifiés du secrétariat de mairie

Compte tenu de la fin du contrat aidé de Mme DEROOVER qui avait en charge l'état des lieux de la salle des fêtes, c'est moi désormais qui le ferai le lundi à 8h30. Eu égard à cette nouvelle organisation, le secrétariat ouvrira désormais le **lundi de 10h00 à 12h00**

Inscriptions sur les listes électorales

Les inscriptions sont ouvertes depuis le **1er septembre**. Si vous venez d'emménager sur la commune vous avez jusqu'au **31 décembre** pour vous inscrire muni de votre carte d'identité.

La réunion de révision des listes électorales s'est tenue le mercredi 27 septembre pour la mise à jour des listes (radiations, inscriptions).

Site internet

Je le rappelle souvent mais ayez le réflexe du site internet mis à jour chaque week-end, qui regorge d'informations pratiques sur les services de la vie communale et intercommunale et fait un focus sur les démarches administratives à effectuer pour les demandes les plus courantes.

Benne à déchets verts

La benne sera retirée le 31 octobre comme convenu. Après cette date vous devrez vous rendre en déchetterie.

La fibre optique

La fibre en 2018 ? Fibre optique ou arlésienne cela dépend du point de vue dans lequel on se place. Les promesses n'engagent que ceux qui les tiennent. La mairie n'y est pour rien dans l'avancement des travaux.

Contactez la CAMVS pour de plus amples renseignements.

Laetitia DUPONT

Page 2

Horaires d'ouverture pendant les vacances de la Toussaint

Mercredi 25 octobre de 10h30 à 12h00 et de 15h30 à 18h30

Samedi 4 novembre de 10h00 à 12h00 et de 15h30 à 18h30

Bienvenue dans notre nouveau rayon de développement personnel.



Nous le savions déjà, les livres divertissent, cultivent, mais ils ont aussi un autre pouvoir, celui de soigner : soigner le corps, soigner l'esprit.

Il y a les ouvrages qui conseillent, qui aident à mieux se connaître, qui provoquent des déclics. Bref des ouvrages pour nous aider à se réparer, s'améliorer, obtenir plus, devenir vraiment soi-même et donc à être plus heureux.

Le développement personnel parle de compétences, de ressources inexploitées et cachées. Il permet d'améliorer son potentiel afin de faire face à des difficultés comme la timidité, le manque de confiance, l'estime de soi... Tout ce qui permet de s'épanouir, d'être plus efficace, de vivre bien, de retrouver la confiance, de changer ses habitudes, d'avoir le bon état



d'esprit, de trouver la motivation, d'apprendre à communiquer, de réussir...

Chaque ouvrage répond à un problème en particulier : gestion du stress, motivation... qui peut trouver sa solution grâce à la méditation, le travail sur soi, l'autohypnose, le yoga, l'art de faire des listes...

Prenez le temps d'une pause, un moment pour soi avec un bon livre et faire une « bibliothérapie ».

Remise des cartes d'adhérents aux élèves du cycle 3

Ce mardi 17 octobre, une carte d'adhérent à la médiathèque a été remise à chaque élève du cycle 3, classe de Mr LESAGE. Celle-ci leur permettra de venir emprunter jusqu'à 8 livres, C.D ou D.V.D pour une période de 15 jours. Les enfants étaient ravis de pouvoir choisir leurs livres munis de leur carte, ils ont aussi apprécié le goûter offert pour l'occasion.

Question de Kali : trop génial ! Mais, il y a des sous sur la carte comme sur une carte bancaire ? Merci à Mr Lesage pour son implication.



Une exposition « du bocage à l'assiette » est présentée en médiathèque jusqu'au 28 novembre.

Un concours littéraire en partenariat avec la « Librairie Par Mots et Merveilles » sera réalisé par les enfants de l'école.

5 livres seront lus par Mme Lonza au cycle 1 : Un haricot pas comme les autres, L'apachyderme, Le petit bossu qui en avait plein l'dos, Comme tout le monde, Y en a qui disent...

5 Livres seront empruntés par les élèves de Mr Rolet et de Mr Lesage (cycle 2 et 3) : Plage réservée, Vivants, Le jardin du dedans-dehors, La musique de Rose, Timide.

Chaque élève de l'école devra ensuite aller voter à la médiathèque en déposant son bulletin dans l'urne pour élire leur livre préféré. Ils auront la possibilité de dialoguer avec les auteurs par mail. L'auteur du livre gagnant viendra recevoir son prix dans la région, les enfants pourront ainsi le rencontrer et discuter avec lui.

Emmanuelle LALLAU

Travaux

Les travaux suivants ont été **achevés pendant les vacances scolaires** sans gêne pour la rentrée des classes :
Réfection de la toiture de la salle des fêtes : la toiture, datant de 1965, en mauvais état et contenant de l'amiante a fait l'objet d'une rénovation totale, menée de mains de maître par l'entreprise DUCROCQ TOITURES et l'on ne peut que se féliciter du choix de celle-ci lors de la CAO. La réception des travaux n'a pas fait apparaître de réserves particulières et le paiement a donc été mandaté. Rappel **Coût : 28 024.00 € HT**. Nous y avons associé la réparation de la partie avancée de la toiture de l'école maternelle (création en 1995), également abîmée et amiantée elle aussi, pour **1 330.00 € HT**.



Accessibilité phase 2

1_Salle des fêtes : après avoir procédé à la mise aux normes électriques des interrupteurs et prises, ainsi qu'au remplacement des luminaires par des platines LED, les travaux de réfection des peintures commencés fin juin se sont achevés fin août dans de très bonnes conditions.



L'association

ENTRAIDE a mené parallèlement les travaux de peinture à l'école maternelle : couloir d'entrée, WC, salle de classe et dortoir. L'enseignante, madame LONZA, fut associée au choix des couleurs avec le responsable de l'association, **M. COPIE**. Des aménagements connexes : pose de panneaux d'affichage et d'étagères de rangement ont complété la rénovation.



2_Cimetière municipal : les travaux ont débuté le **06 octobre** et se sont achevés le 19 octobre. Belle



réalisation menée par l'entreprise **BERTRAND ROTY**, le projet est peu à peu sorti de terre et a fait l'objet de quelques aménagements au cours de sa réalisation. Vous pourrez voir le résultat final sur place surtout en cette période avant la Toussaint. Vous découvrirez la longue allée traversant la totalité du cimetière, les raccordements au columbarium et au parking adjacent, ainsi que l'emplacement PMR. Merci encore à l'entreprise et à son chef d'équipe pour le respect des délais impartis et leur compréhension.



...Travaux



Aire de jeux des tout petits :

avec quelques retards dans l'exécution des travaux par monsieur Kaufman, prestataire de services de MANUTAN, suite à maladie et autres impondérables, les scellements, la pose du sol souple, la pose de la table de ping-pong et autres aménagements se sont achevés en septembre. En plus du règlement affiché, je rappelle ici qu'il est interdit de fumer dans l'enceinte du plateau sportif, d'y pénétrer en vélo, d'y aller avec un chien mais qu'on peut utiliser les poubelles ! Merci de respecter cette aire de jeux pour les petits, de la maintenir en état et de la laisser propre à votre départ.



Tous nos chantiers 2017 sont maintenant achevés, vous voyez leur importance et je remercie mes collègues du conseil municipal de les avoir programmés pour la satisfaction des administrés.

Garantie décennale suite : après quelques hésitations, relances, changements d'équipe et plus, la réfection des joints des marches de l'église, de la mairie et des murets est **quasiment achevée**. Ouf !

Incivilités cimetière : chats errants et chiens en promenade déposent encore et toujours leurs déjections dans le cimetière, ils semblent particulièrement apprécier les cailloux blancs devant le columbarium ! De même, envoyer un des panonceaux « emplacement réservé » dans les branches d'un arbre de la propriété voisine est assez désolant. Mieux, que les nouveaux panonceaux placés le jeudi après-midi soient retrouvés cassés le vendredi matin (photo jointe) est affligeant alors que la municipalité essaie d'avoir un cimetière respectueux de ceux qui y sont inhumés.



Incivilités benne à déchets verts : si utile pour l'ensemble de notre population, ce dispositif de collecte fait régulièrement de la part de certains, l'objet d'incivilités telles que : sacs en plastique jetés dans la benne, tailles ou tontes déposées derrière celle-ci. SVP, si la benne est pleine et votre véhicule chargé allez un peu plus loin jusqu'à la déchetterie ou revenez le lendemain. **Devra-t-on demander à l'agglo de ne plus nous mettre de benne ?**

Jeu stupide : il nous a été signalé qu'une nuit entre 21h et 22h45 (d'après les enregistrements de la vidéo du propriétaire), des jeunes ont pénétré dans une ancienne ferme, ont sorti un lapin de sa cage, se sont amusés à le poursuivre...le propriétaire l'a récupéré 2 jours après dans un état lamentable. La vidéo ne montre malheureusement que des silhouettes ; le propriétaire concerné va se doter d'un appareil plus performant. Avis aux récidivistes !

Michel SAINT-MARTIN

Travaux Identité Rurale

Stèle et chemin de layduy



Les travaux de la stèle et du Layd'Huy sont terminés. L'entreprise LANTHIER d'Hautmont les a commencés début septembre.

Le terrain a dû être reprofilé, des terres ont été amenées puis de l'herbe a été semée.



Deux jardinières meublent le décor, elles recevront prochainement quelques chrysanthèmes puis, au printemps, des plantes vivaces décoratives.

Quelques arbustes de taille moyenne seront également mis en place sur le terrain afin d'embellir la zone.

Nous vous montrons les différentes phases des travaux effectués ainsi qu'une photo des travaux terminés.

Nous attendons maintenant l'intervention des Compagnons de Jeumont qui doivent consolider le réservoir Romain, situé près de la Stèle.

Les joints seront grattés puis refaits avec un liant à base de chaux (mortier utilisé à l'époque par les Romains).

Une convention Chantier/Ecole a été signée avec l'établissement.

Création de 4 boulodromes

Nous avons souhaité compléter les équipements et les jeux du plateau sportif par l'aménagement de 3 boulodromes. Ils sont terminés.

Un quatrième boulodrome a retrouvé « vie » chemin de Manissart ! Un banc sera installé prochainement près de cette zone de jeux.

Alors maintenant : sortez les boules de pétanque et faites-vous plaisir, dans la convivialité !



Jacques DECOURTRAY

Ecole

Équipements informatiques mis à disposition des classes des cycles 2 et 3

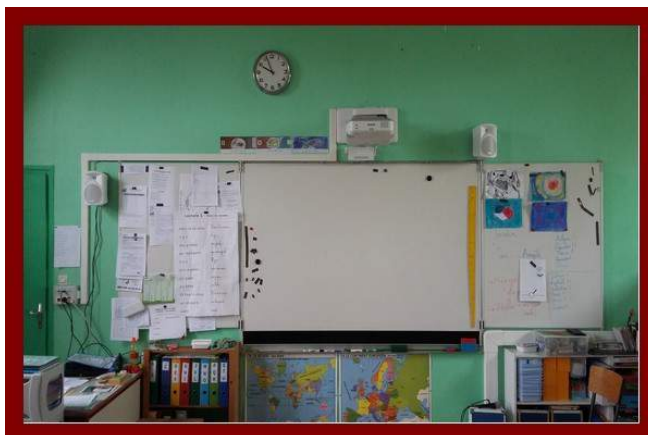
Chacune des classes est maintenant équipée d'un tableau interactif, d'un dispositif laser et d'un vidéoprojecteur.

12 tablettes connectées par Wifi complètent les moyens mis à la disposition des enfants.

Les enseignants ont été dotés de 3 portables, d'une tablette, d'un poste radiocassette, d'un appareil photo numérique et d'une imprimante à jet d'encre.

Un informaticien de l'Education Nationale doit venir prochainement pour paramétrer et configurer ces équipements. Il est attendu avec impatience ...

D'un coût global de 12000€ pour la commune, beaucoup d'écoles pourraient nous envier ces outils pédagogiques performants !!



Rentrée scolaire

La rentrée 2017 s'est très bien déroulée. Les enfants de la Petite Section sont arrivés tranquillement le matin à la maternelle.

L'accueil, malgré quelques pleurs de certains enfants et « parents », a été très bien organisé.

Les Moyenne et Grande sections de la maternelle sont rentrées l'après-midi.

Deux ATSEM se relaient à la maternelle durant les 4 jours d'école.

La classe de maternelle de Mme LONZA reçoit 20 élèves. Dès janvier, quelques tout petits rejoindront les effectifs !

La classe du cycle 2 (CP, CE1 et CE2) de M ROLET accueille 22 élèves

La classe du cycle 3 (CM1 et CM2) de M LESAGE comporte 21 élèves

Activités Périscolaires et Garderie

Comme vous le savez, les activités périscolaires ont été supprimées suite au sondage réalisé auprès des parents début juin, décision validée par le Conseil d'École fin Juin puis acceptée par l'Inspecteur en Juillet.

Malgré les difficultés rencontrées avec finalement le maintien du Contrat Aidé de MANON, la garderie est opérationnelle le matin à 7h30 et le soir jusque 18h30 sauf le vendredi à 17h30.

3 personnes sont présentes, pour l'instant, durant la première heure de garderie du soir.

Emmanuelle (la médiathécaire) se charge durant cette heure du soutien scolaire (une aide aux devoirs).

De nouveaux jeux, pour 230€, ont été achetés en septembre afin d'occuper les enfants dans le calme !!

Restauration scolaire :

En moyenne, une trentaine d'enfants mangent à la cantine chaque jour d'école.

3 personnes s'occupent de ces enfants : mise en place des tables et des couverts, service des repas, aide à la coupe des viandes pour les petits, rangement final des tables, nettoyage de la zone de restauration, surveillance de la cour.

L'organisation et les tâches accomplies par les accompagnatrices sont excellentes. Un grand merci à elles ...

Les repas du traiteur sont de qualité et variés !!

...Ecole

Les activités des élèves dans les classes

La vie de l'école, ce que fait votre enfant dans la classe, son cahier de vie vous intéresse ?

Alors **Visitez le site de l'école à l'adresse suivante : ecole.vieux-mesnil.fr** et vous y trouverez par cycle les activités intéressantes réalisées chaque jour.

Les enseignants fourniront en fin de semaine à LAETITIA (la secrétaire de Mairie) les pages à placer sur le site.

Cette procédure nécessitera un gros travail régulier aux enseignants mais ils souhaitent fortement communiquer et vous faire connaître les activités particulières de vos enfants dans la classe. Bravo à eux, félicitons-les !!

Les nids de nos hirondelles

Des hirondelles de fenêtre ont élu domicile depuis plusieurs années dans les coins extérieurs des fenêtres de la salle des fêtes. Naturellement, les jeunes hirondelles rejettent leurs fientes à l'extérieur du nid.

Cela provoque des salissures importantes sur les vitres et sur le sol.

Un technicien du Parc Naturel Régional de l'Avesnois est venu visiter la zone des nids et établir des recommandations.

Une vingtaine de planches spécifiques pourraient être installées sous les nids afin de récupérer les fientes.

Une demande de subvention sera faite. Elle pourrait permettre l'installation gratuite de ces protections, par un professionnel,

dès le mois de février 2018 ...

Tout le monde sera d'accord pour dire que c'est une très bonne initiative !!



Associations

L'association Yankee Memory organisait une brocante le 24 octobre, sous un soleil radieux. Cette année les enfants pouvaient profiter d'une structure gonflable implantée place de Manissart. De nombreux curieux sont venus se balader et faire des achats; pour le plaisir des brocanteurs. Une exposition sur le conflit 14-18, organisée par l'association « Mémoire de Maisnil et d'Harigny » se tenait également à la salle des fêtes. Buvette et petite restauration étaient proposées.



Fêtes et cérémonies

Libération de Vieux-Mesnil



Le dimanche 3 septembre, la municipalité et l'association Yankee Memory commémoreraient conjointement, le soixante-treizième anniversaire de la libération de la commune, à la stèle puis au monument aux morts. Discours de reconnaissance, hymnes des trois pays concernés, dépôts de gerbes puis verre de l'amitié ont contribué à faire perdurer le souvenir de cette journée du 3 septembre 1944 qui offrit de nouveau la paix à notre village.

Repas des aînés

Vous le savez, nous avons maintenu à 60 ans l'âge requis pour participer aux repas des aînés ; conjoint(e) non sexagénaire invité (e) et nous avons cinquante convives, ce samedi 14 novembre pour le repas d'automne dans la salle des fêtes « La Mesniloise » complètement repeinte. Dans le menu proposé par M. OSSELAER, les aînés avaient le choix entre deux plats (choucroute ou cassoulet) et, quel qu'ait été le menu choisi, chacun s'est accordé à dire que c'était à la fois excellent et copieux. Nous avons de nouveau sollicité Marie-Laure et Calogéro pour l'accompagnement musical et ce fut parfait comme à chaque fois qu'ils animent nos repas. Le Maire leur a même demandé de continuer après l'horaire prévu car les séniors continuaient à danser. Excellent après-midi donc et rendez-vous en mars prochain.

A vos agendas !

Distribution du colis des aînés le 16 décembre 2017. Les personnes absentes sont invitées à retirer leur colis à partir du lundi 18 décembre en mairie.

Vœux du Maire le vendredi 5 janvier 2018 à 18h30



Grégory BELAZIZ

Finances

Emplois aidés

"Les emplois aidés" (contrats d'accompagnement dans l'emploi CUI - CAE) suscitent actuellement de nombreuses protestations des élus suite à la décision du gouvernement de réduire leur nombre ainsi que les conditions d'aide de l'état. Cette décision aura, in fine, des conséquences sur notre quotidien et les finances communales.

Quel est le coût actuel d'un emploi aidé pour la commune ?

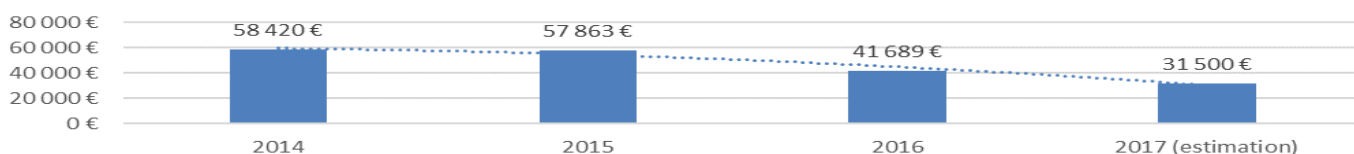
Pour un contrat de 20 heures, le salaire brut mensuel est de 845.89 € (et 112.22 € de charges patronales).

L'aide de l'état pour ce type de contrat était de 75% donc un montant mensuel de 634,42 € ; avec une part communale de 323,69 €. Aujourd'hui les contrats aidés seront subventionnés à hauteur de 50% donc un montant mensuel de 422,95 € ; avec une part communale mensuelle 535.17 €.

Cette baisse du taux de financement génère, pour un CUI, une dépense supplémentaire de 2537,76 € par an.

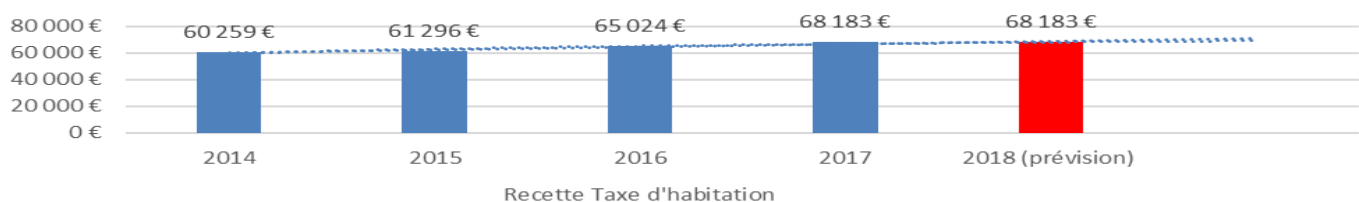
Le graphique suivant donne l'évolution des aides de l'Etat pour les emplois aidés pour les 4 dernières années.

Nota : la commune disposait de 5 CUI en 2014, de 4,5 CUI en 2015, de 4 CUI en 2016 et 3,75 CUI en 2017



Recettes de la taxe d'habitation

Le graphique suivant présente l'évolution des recettes communales relatives à la taxe d'habitation ces quatre dernières années. La courbe de tendance montre une progression régulière de cette recette liée aux nouvelles constructions dans la commune. Dans le cadre de l'exonération de la taxe d'habitation pour une partie des habitants de la commune l'état semble s'engager vers une compensation aux collectivités qui serait basée sur les recettes perçues en 2017. Dans ce cas ce montant serait figé et nous n'aurions plus de croissance pour cette recette. Donc un gel de cette recette les années suivantes.



Dotation aux amortissements

Chaque fois que la CAMVS réalise des travaux de voirie, à notre demande, sur notre commune, nous payons 50% de la dépense mais nous devons aussi prévoir **d'amortir cette dépense sur quinze ans**. Le tableau ci-dessous reprend l'évolution de cette dotation aux amortissements qui est une opération d'ordre (dépenses de fonctionnement / recettes d'investissements). Cet amortissement pourra rapidement **poser problème pour équilibrer notre budget fonctionnement** : les recettes diminuent (dotations de l'Etat) et les amortissements augmentent (trottoirs rue de l'aqueduc, rue de Maubeuge, route de Pont sur Sambre notamment).

2014	2015	2016	2017	2018
4 490€	12 632€	13 178€	17 264€	21 125€

Exemple : en 2017 nous avons payé à la CAMVS 51 609€ pour la création de trottoirs. Cette dépense génère à partir de 2018 et ce pour 15 ans une dotation aux amortissements de 3440,61€ (51 609€ /15 ans) qui s'ajoute aux amortissements des années antérieures

Patrick CHARPENTIER

Compte-rendu succinct du conseil municipal du 4 septembre 2017

Plan communal de sauvegarde

Le Maire a présenté le plan communal de sauvegarde pour les deux risques naturels (non majeurs) qui concernent la commune à savoir, les inondations (zone limitée à Manissart) et les mouvements de terrain (information lors de délivrance de PC quant au sol argileux qui se contracte et se dilate d'où risque de fissures). L'arrêté de mise en œuvre a été pris le 1^{er} septembre.

Fêtes et cérémonies

Bilan anniversaire libération, le 3 septembre. Pour 2018, il est décidé de grouper les hommages à la stèle. Repas des aînés : samedi 14 octobre avec comme animatrice, Marie-Laure DEDUFFELEER.

Ecole – CIR – Médiathèque - TAP

Les TAP ont été supprimés suite au sondage ventilé auprès des parents en juin : accord à 64%.

Compte rendu de la rentrée scolaire : locaux repeints en maternelle, tableaux interactifs installés dans les classes élémentaires. Effectifs : classe de Mme LONZA 24, classe de M.ROLET 22, classe de M.LESAGE 22. L'école Pierre DEVIGNE compte donc 68 inscrits.

Réorganisation du personnel communal suite à la suppression d'emplois aidés : compte tenu de la non reconduction de Manon, et en attendant d'éventuelles nouvelles décisions gouvernementales, c'est Emmanuelle qui occupera le poste d'ATSEM tout en gardant un volet médiathèque, le mercredi et le samedi. Un courrier a été distribué aux familles ce 4 septembre.*

Pour la cantine, 3 personnes assureront l'encadrement et le service. En garderie il y aura toujours 2 personnes de 16h30 à 17h30.

Médiathèque : augmentation du nombre d'inscrits, fréquentation en hausse.

Finances

Point sur dépenses et recettes afférentes aux travaux : sur les cinq chantiers lancés, trois sont terminés (toiture SDF, informatique école, aire de jeux) et deux sont à venir (accessibilité cimetière, aménagement Aqueduc); les conseillers ont reçu un tableau synoptique listant les factures payées et les subventions reçues dans le cadre de ces investissements.

Subvention participation triathlon XTERRA à Hawaï : nous avons été sollicités par un administré qualifié pour le triathlon XTERRA d'HAWAII et le conseil municipal a décidé de prendre en charge la moitié du coût de l'inscription comme cela fut fait pour M. Demarquet soit 215€

Proposition date pour DOB : un DOB est prévu le **lundi 30 octobre** juste avant le conseil municipal prochain (**samedi 4 novembre**)

Travaux

Bilan des travaux faits cet été : couverture de salle des fêtes et avancée du toit de la maternelle (entreprise DUCROCQ), peintures de l'école maternelle (ENTRAIDE) : entière satisfaction. Un bémol pour l'aire de jeux seulement terminée samedi dernier. L'entreprise DETRAIT qui avait commencé le rejointoiement des marches de l'église (garantie décennale) a abandonné le chantier après un jour de travail. Elle devrait reprendre le chantier rapidement. L'entreprise ROTY interviendrait (accessibilité cimetière), en octobre.

Mise à jour du PPI pour 2018 suite réunion du lundi 28, les conseillers municipaux ont validé, à l'unanimité, les travaux prioritaires proposés pour 2018. En fonction de nos capacités financières (réduites suite à la suppression des emplois aidés), et de l'affinement de leurs coûts, ils seront inscrits au BP 2018 suite au DOB.).

Les travaux de la stèle ont démarré le lundi 4 septembre, la durée prévue du chantier est de 15 jours. **
ENTRAIDE a procédé à la réfection de la table forestière et du banc du plateau sportif.

Travaux à prévoir : démontage de l'armoire électrique dans la classe de M LESAGE, armoire qui servait au routeur de l'ancienne classe pupitre.***

Une nouvelle serrure va être installée au plateau sportif et il est prévu de le fermer chaque soir.

...Compte-rendu du 4 septembre

Questions diverses

Demande MMH : dans le cadre du centième anniversaire de la fin de la première guerre mondiale, l'association MMH a proposé d'installer dans l'église St Martin, un panneau en l'honneur des Vieux-Mesnilois, combattants et résistants des deux guerres. Le conseil ne souhaite pas donner suite à l'installation de ce panneau arguant du fait qu'il y a déjà un monument aux morts; l'église est un lieu de culte et évoquer les résistants génère parfois des commentaires divergents.

Adhésion SIDEN-SIAN Accord pour l'adhésion des communes de Escaupont , Cuvillers, Ostricourt , Thumeries, Caullery, La Selve et La Malmaison au SIDEN-SIAN

Repas de l'association Mille pattes (association Vieux-Mesniloise au service d'enfants ayant un handicap). Accord à l'unanimité de verser une subvention de 150 euros eu égard à l'activité de cette association, pour le repas du 7 octobre.

Compteurs LINKY : le conseil municipal ne souhaite pas adhérer à ce dispositif.

- Le contrat de Manon a été reconduit à compter du 18 septembre mais avec un taux de subvention minoré : 50%.
- ** ils sont maintenant terminés
- *** ces travaux ont été réalisés le samedi 30 septembre

Informations diverses

Vieux-Mesnil sur TF1 ?

Notre commune compte une bonne trentaine de girouettes; le sujet a intéressé La Voix du Nord qui en a fait un article. Puis, une équipe de FR3 est venue faire un reportage qui devrait passer prochainement au journal télévisé de J.P. PERNAUT sur TF1. Vous ne direz pas que vous n'avez pas eu vent de l'information et, attendons la diffusion à moins que l'engagement des journalistes ne soit que du vent!



Une nouvelle association : Mille Pattes

C'est le 7 octobre que l'association Mille Pattes organisait son premier repas à la salle des fêtes. Salle comble pour soutenir cette association dont l'objectif est de venir en aide aux enfants en situation de handicap moteur par la mise en œuvre de thérapies alternatives. Vous souhaitez rejoindre l'association, alors envoyez un mël à l'adresse suivante : millepattes.asso@gmail.com.